

Dijon, le 26 avril

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

# La SEMAAD primée au niveau européen pour son engagement social et environnemental

---

**La Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD) s'est vue décerner le 26 avril 2010 à Bruxelles la plus haute distinction européenne en matière de responsabilité sociale et environnementale d'une entreprise publique : le label Discerno.**

Thierry LAJOIE, directeur général des Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise, a reçu le 26 avril à Bruxelles, au cours d'une cérémonie à la bibliothèque Solvay, le prestigieux label Discerno décerné en 2010 à la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), présidée par Pierre PRIBETICH, vice-président du Grand Dijon et maire-adjoint de Dijon.

Décerné par le Centre Européen des Entreprises à Participation Publique (CEEP), qui représente les entreprises publiques nationales et locales des pays de l'Union, le label Discerno récompense celles de ces entreprises publiques dont les actions de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) sont les plus exemplaires.

Déjà 1<sup>ère</sup> Société d'Economie Mixte en France dont toutes les opérations d'aménagement bénéficient de la certification environnementale ISO 14001, seule Société d'Economie Mixte française bénéficiant du label environnemental européen EMAS (Eco Management and Audit Scheme), et désignée par le ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer comme membre du Club des Ecoquartiers relevant du plan Villes Durables du ministère, la SEMAAD a reçu cette distinction comme une reconnaissance supplémentaire de sa stratégie d'aménagement durable.



Pour servir l'ambition assignée par le Sénateur-Maire de Dijon, François REBSAMEN, de faire de l'agglomération dijonnaise une agglomération écologique de référence en Europe, les Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (EPLAAD) se sont en effet dotées d'une stratégie incarnée par un projet d'entreprise orientant les opérations d'aménagement et de construction (le Plan d'Orientations Stratégiques d'Aménagement Durable, Économique et Responsable), un système de management environnemental (SME) applicable à chaque opération et la prise en compte systématique des objectifs environnementaux, énergétiques, paysagers, constructifs, fonctionnels et sociaux les plus élevés dans ses opérations.

Dans son plan d'actions de Responsabilité Sociale et Environnementale reposant sur 7 objectifs déclinés en 33 actions, la SEMAAD organise en outre l'optimisation des conditions de travail de ses collaborateurs, l'encouragement de l'égalité des chances, de l'équité et de la parité, l'élévation des compétences, la préservation de la santé et de la sécurité de tous, la pratique de relations sociales et de concertation interne favorisant la participation, ainsi que l'implication et la motivation de chacun.

En 2010, une centaine d'entreprises publiques ont postulé au label Discerno en Europe. 24 d'entre elles ont passé les étapes préliminaires et la SEMAAD a été retenue parmi les 16 labellisées.

Documents joints :

- *Discours (en anglais, et traduit en français) de Thierry LAJOIE, directeur général des EPLAAD (SPLAAD, SEMAAD), à la cérémonie de remise du label Discerno le 26 avril 2010 à Bruxelles*
- *Fiche « A propos du label Discerno »*
- *Fiche « A propos de la SEMAAD »*

Contact :

Stéphanie VALLOT  
Responsable de la communication  
svallot@eplaad.com  
03.80.72.18.71



**DISCERNO 3: ANALYSING AND FOSTERING CSR PRACTICES  
CLOSING CONFERENCE AND AWARDING CEREMONY**

*Bibliothèque Solvay, Parc Leopold, Brussels - 26 April 2010*

**Brief Speech by Thierry Lajoie  
Managing Director**

**Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD)**  
Dijon, Burgundy, France

Ladies and Gentlemen,

Today as Managing Director of the Dijon Agglomeration Local Public Development Enterprises Board (EPLAAD as it is known in French) presided by Mr. Pierre PRIBETICH, former European deputy and Vice-President of the Agglomeration Community of Greater Dijon in Burgundy, and on behalf of the Dijon Agglomeration Mixed Economy Development Company (SEMAAD as it is known in French), I am very honoured to receive the DISCERNO label from the European Centre of Employers and Enterprises providing Public Services (CEEP) which distinguishes public enterprises from the 27 European Union countries whose social and environmental responsibility is deemed exemplary.

SEMAAD is receiving this prestigious label in recognition for its commitment to new and demanding environmental and social policies and as encouragement to pursue and improve them.

In the last two years, we have implemented new governance and engaged in an innovative business project: The Sustainable, Affordable and Responsible Development Strategic Guidelines Plan or POSADER, as it is known in French.

We have attached an Environmental Management System (EMS) to it and recruited a Director of Sustainable Development and Quality.

We have added partner-oriented ethical, societal, social and community business actions.

Working towards the urban ambitions defined by the Senator-Mayor of Dijon and President of the Agglomeration Community of Greater Dijon, Mr. François Rebsamen, this business project has redesigned our urban philosophy, reoriented our urban development objectives, reorganized our urban development operations and methods on a perimeter of approximately 700 hectares within a basin of 300,000 residents.

The first development project in an eco-quarter conceived under this plan – the eco-quarter known as Heudelet 26 in Dijon, was the subject of several publications.

Since then, we are the 1<sup>st</sup> Mixed Economy Development Company in France to be ISO 14001 certified for all of our development operations; we are the 1<sup>st</sup> Mixed Economy Development Company in France to be proposed by the French government to the European Union Commission for EMAS (Eco Management Audit Scheme) registry which was issued to us; and we are proud to be one of the members of the Eco-quarters and Eco-cities Operational Club under the French Ministry of Sustainable Development.

The DISCERNO label reinforces our conviction that people cannot be free and happy unless their territory is developed taking into consideration concerns and even ambitions that are economic as well as socially responsible, environmentally-friendly, energy efficient, functional and governed under this combination, which is the key to sustainability.

Steadfast in these convictions, we will humbly and willingly try to continue meriting your trust.

Thank you very much.



**DISCERNO 3 : ANALYSING AND FOSTERING CSR PRACTICES  
CLOSING CONFERENCE AND AWARDING CEREMONY**

*Bibliothèque Solvay, Parc Leopold, Bruxelles - 26 April 2010*

**Allocution de Thierry LAJOIE  
Directeur Général**

**Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD)**  
Dijon, Bourgogne, France

Mesdames, Messieurs,

Je suis très honoré, en ma qualité de directeur général des Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (EPLAAD) présidées par M. Pierre PRIBETICH, ancien député européen, vice-président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon en Bourgogne, de recevoir aujourd'hui, au nom de la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), le label DISCERNO du Centre Européen des Entreprises Publiques (CEEP) qui distingue les entreprises publiques des 27 pays de l'Union Européenne dont la Responsabilité Sociale et Environnementale est jugée exemplaire.

La SEMAAD reçoit ce label prestigieux comme une reconnaissance de son engagement en faveur de politiques environnementales et sociétales nouvelles et exigeantes, et comme un encouragement à les poursuivre et les améliorer.

Depuis deux années, nous avons institué une nouvelle gouvernance, en nous dotant d'un projet d'entreprise novateur : le Plan d'Orientations Stratégiques d'Aménagement Durable, Econome et Responsable (POSADER).

Nous y avons attaché un Système de Management Environnemental (SME) et le recrutement d'un Directeur du Développement durable et de la qualité.

Nous y avons ajouté des actions éthiques, sociétales, sociales et citoyennes appliquées à l'entreprise et orientées vers tous nos partenaires.

Au service des ambitions urbaines définies par le Sénateur-Maire de Dijon, Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, Monsieur François REBSAMEN, ce projet d'entreprise a refondu notre philosophie urbaine, réorienté nos objectifs d'aménagement urbain, réorganisé nos opérations d'aménagement urbain et leur méthodologie, sur un périmètre de l'ordre de 700 ha dans un bassin de 300.000 habitants.

Le premier projet d'opération d'aménagement d'un écoquartier conçue au titre de ce plan, l'écoquartier Heudelet 26 à Dijon, a été l'objet de plusieurs publications.

Depuis, nous sommes la 1<sup>ère</sup> Société d'Economie Mixte d'aménagement de France à bénéficier de la certification ISO 14001 pour l'ensemble de ses opérations d'aménagement ; nous sommes la 1<sup>ère</sup> Société d'Economie Mixte d'Aménagement en France dont le gouvernement Français ait proposé à la Commission de l'Union Européenne l'enregistrement EMAS (Eco Management Audit Scheme) qui nous a été délivré ; et nous sommes fiers de compter parmi les membres du Club Opérationnel des Ecoquartiers et Ecocités du Ministère français du Développement Durable.

Le label DISCERNO nous conforte dans notre conviction, selon laquelle il n'est pas de collectivité humaine libre et heureuse sans que son territoire soit aménagé avec des préoccupations et même des ambitions à la fois économiques, sociales, environnementales, énergétiques, fonctionnelles et de gouvernance dont la combinaison est le secret de la durabilité.

Forts de ces convictions, nous continuerons d'essayer, avec humilité mais volonté, à mériter votre confiance.

Je vous remercie.



## Fiche A propos du label Discerno

### Qu'est ce que Discerno ?

Discerno est un projet européen initié par le Centre Européen des Entreprises à Participation publique et des entreprises de services d'intérêt général (CEEP) avec le soutien de la Commission européenne. Ce projet européen entend ainsi encourager les entreprises publiques à appliquer les principes de la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE ou Corporate Social Responsibility) et à en communiquer les résultats.

### Qu'est ce que le label « CEEP-CSR » ?

Créé en 2008 par le CEEP, ce label européen dans le cadre du projet Discerno est remis aux entreprises publiques ayant développé la Responsabilité Sociale et Environnementale au cœur même de leur activité.

### Comment l'obtenir ?

Premièrement, sur la base d'une auto-évaluation en ligne, l'entreprise évalue ses forces et faiblesses en matière de pratique de la RSE.

A la suite de cette auto-évaluation, un dossier de présentation complémentaire est présenté à un jury indépendant constitué d'experts qui détermine les entreprises qui recevront le label.

### Les labélisés 2010 :

Country	Cities	Company	Sector
France	Dijon	SEMAAD	Urban renewal
Italia	Milan	A2A S.p.A.	Multi-utility
Deutschland	Berlin	Berliner Stadtreinigung	Waste management
Deutschland	Mainz	Stadtwerke MAINZ	Multi-utility
France	Agen	CILIOPEE	Social housing
France	Paris	SEMAVIP	Urban renewal
France	Poitiers	SIPEA	Social Housing
France	Paris	SEMAEST	Urban renewal
France	La Réunion	SIDR	Social Housing
France	Lyon	LPA – Lyon Park Auto	Parking
Deutschland	Berlin	Berliner Wasserwerk	Water management
Italia	Bologna	AOSP - Azienda Ospedaliera di Bologna	Hospital
France	Nantes	NGE – Nantes Gestion équipement	Urban renewal
France	Vitry sur Seine	SEMISE	Urban renewal
France	Chalandry-Elaire	ARCAVI	Waste management
Italia	Milan	INTESA	Multi-utility



## Fiche A propos de la SEMAAD

Créée en 1961 par la Ville de Dijon, la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), forme, avec la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) fondée en 2009 par la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, le groupe des Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (EPLAAD).

Société anonyme, la SEMAAD, connue pour l'aménagement du quartier de logements Junot ou du parc d'activités Valmy, la conduite d'opérations du Zénith ou la réalisation du dépôt et des ateliers du tramway, ainsi que le projet d'écoquartier Heudelet 26, est l'aménageur de référence à Dijon et dans les 116 communes du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'aire dijonnaise.

### LES ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES D'AMENAGEMENT DE L'AGGLOMERATION DIJONNAISE (EPLAAD)

Sous l'impulsion du sénateur-maire François REBSAMEN, la Communauté d'agglomération du Grand Dijon (22 communes, 250.000 habitants) et la Ville de Dijon (150.000 habitants) ont adapté les outils d'aménagement urbain mis à leur disposition, en sorte que soient accrues la capacité et la rapidité d'aménagement de quartiers nouveaux et de production de logements d'habitation et d'immeubles de bureaux ou d'activités économiques.

Au terme du nouveau dispositif d'Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise, trois entités coexistent dans le même ensemble :

- **la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD)**, est une société publique locale au capital de 465 000 €<sup>1</sup>, régie par la loi n° 2006-872 du 13 juillet 2006 portant engagement national pour le logement. Créée le 4 août 2009, elle est vouée à l'aménagement des quartiers d'habitat et des parcs d'activités économiques structurant de l'agglomération dijonnaise, pour le compte et sur le territoire de ses actionnaires.

Sept mois après sa création, la SPLAAD est titrée sur 17 opérations d'aménagement<sup>2</sup> et regroupe 11 salariés.

<sup>1</sup> Le Grand Dijon : 70,9 %, Dijon : 10,7 %, Chenôve : 10,7 %, Fényay : 1,07 %, Fontaine-les-Dijon : 1,07 %, Marsannay-la-Côte : 1,07 %, Quetigny : 1,07 %, Sennecey-les-Dijon : 1,07 %, Talant : 1,07 %, Ouges : 1,07 %.

<sup>2</sup> Grand Dijon : parc d'activités de l'Est Dijonnais (Quetigny, Saint-Apollinaire), Parc tertiaire Grand Nord (Valmy 3 à Dijon), Parc d'activités de Beauregard (Longvic, Ouges), parc d'activités de Bois Guillaume (Saint-Apollinaire), Parc d'activités Cap nord (Dijon, Saint-Apollinaire) – Ville de Dijon : Territoire Grand Sud (site Amora, Hôpital Général, Pont des Tanneries, friches militaires et industrielles), Territoire Grand Est (anciens abattoirs, Mont Blanc 1 et 2), Fontaine d'Ouche (restructuration du centre commercial et aménagement du quai des Carrières Blanches), Chenôve : ZAC de la Centralité et restructuration du centre commercial Kennedy, Sennecey-les-Dijon : ZAC des Fontaines, Longvic : nouvelle Centralité.



- **La Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD)**, société anonyme d'économie mixte locale au capital de 600 000 €<sup>3</sup> créée le 30 mai 1961 par ses actionnaires publics et privés au premier rang desquels la Ville de Dijon pour aménager des quartiers et opérations d'habitation et d'activités et construire des bâtiments (tertiaires) et des équipements publics clefs en mains.

La SEMAAD, qui est l'aménageur de référence de l'agglomération dijonnaise<sup>4</sup>, compte 10 salariés.

- **Le Groupement d'Intérêt Economique des Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (GIE EPLAAD)** créé par la SPLAAD et la SEMAAD pour mutualiser leurs fonctions support communes (administratif, juridique, budgétaire, comptable, qualité, communication).

Le GIE EPLAAD compte 7 salariés.

Les EPLAAD sont des entreprises publiques locales soucieuses de l'intérêt général.

Elles sont présidées par Pierre PRIBETICH, vice-président du Grand Dijon, maire-adjoint de Dijon, et dirigées par Thierry LAJOIE.

---

<sup>3</sup> **Collectivités locales** : Villes de Dijon (69,90 %), Communauté d'Agglomération du Grand Dijon (6,01 %), Ville de Talant (2,06 %), Ville de Neully-lès-Dijon (0,12 %) ; **Organismes et entreprises locaux** : Office Public d'Aménagement et de Construction de Dijon (9,42 %), Caisse d'Epargne Bourgogne Franche Comté (3,76 %), Crédit Immobilier de France Bourgogne (3,17 %), Chambre de Commerce et d'Industrie de Dijon (2,43 %), Dexia Crédit Local (1,77 %), SCIC Habitat Bourgogne Champagne (0,69 %), Caisse des Dépôts et Consignations (0,37 %), SA d'HLM Le Foyer Dijonnais (0,28 %), Crédit Mutuel Centre Est Europe (0,03 %)

<sup>4</sup> **Principales opérations d'habitat** : Restauration du secteur sauvegardé, ZUP de la Fontaine d'Ouche, Lotissement Les Hauts de la Combe, ZAC Les Côteaux du Suzon, ZAC Les Hauts de Pouilly, Rénovation urbaine Clémenceau, ZAC de l'Esplanade, ZAC Espace Champollion aux Grésilles, quartier Junot, Lotissement Hyacinthe Vincent (Dijon), ZAC du Belvédère – Lotissement Les Marronniers (Talant), Rénovation du centre-ville, ZAC Les Carmélites (Longvic), Lotissements L'Orée du Bois 1 et 2, Lotissement Le Domaine de la Gentiane (Neully-lès-Dijon), Lotissement L'Orée de la Saussaie (Chevigny-Saint-Sauveur), Lotissement Le Clos des Oréades, Lotissement Le Clos des Gourmets (Thorey-en-Plaine), Lotissement Les Vaux Bruns (Plombières-lès-Dijon), Lotissement Les Quatre Saisons (Velars-sur-Ouche), Lotissement Le Clos des Charmes (Sennecey-lès-Dijon), Lotissement Le Clos des Chardenois (Cessey-sur-Tille), Lotissement Les Tilleuls (Savigny-le-Sec), Lotissement Le Clos des Argillières 1 (Ahuy), ZAC En Saint-Urbain (Marsannay-la-Côte) ; **Principales opérations d'activités** : Parc Technologique, Bâtiment Centre Informatique, reconversion du bâtiment CFA-BTP Côte d'Or, Parc de l'Europe, Parc Mazen Sully, Parc Valmy, Immeuble de bureaux Grand Dijon Heudelet, Immeuble de bureaux ARH-DRASS-DDASS Diapason, Immeuble de bureaux CPAM-URCPAM Atrium (Dijon), ZAE Capnord et Extension Capnord – ZAE Ecozone (Dijon-Saint-Apollinaire), ZAE (Sennecey-lès-Dijon), Parc d'activités des Cortots, Bâtiment Oberthur Smart (Fontaine-lès-Dijon), Bâtiment Synthelabo (Quétigny), ZAC Europa (Chenôve), Technoport (Pagny), ZAC Extension Excellence 2000 (Chevigny-Saint-Sauveur) ; **Principaux équipements d'infrastructure** : Lac artificiel Kir, Parking Dauphine, Parc des Expositions - Centre des Congrès - Parking Clémenceau, Supermarché ORU des Grésilles, Zénith, site Altadis-Seita (Dijon), Centre Commercial du Point du Jour (Talant)